

a) Consentement du clinicien en optométrie

Je, soussigné _____, membre de l'OOQ #_____, consens à ce que l'école d'optométrie puisse vérifier les informations déposées, en conformité avec la politique adoptée par l'Assemblée de l'École d'optométrie, pour satisfaire aux conditions d'agrément du programme (*Accreditation Council on Optometric Education – ACOE*).

b) Déclaration sur l'honneur du clinicien en optométrie

Aussi, je déclare sur l'honneur :

- Maintenir une pratique professionnelle en conformité avec les règles de l'Art et avec le code de déontologie adopté par l'Ordre des optométristes du Québec;
- Être titulaire d'un diplôme universitaire de doctorat professionnel en optométrie (O.D.) ou équivalent;
- Avoir une inscription valide pour l'année en cours au tableau de l'Ordre des optométristes du Québec;
- Être détenteur du permis valide de l'Ordre des optométristes du Québec pour l'année en cours relativement à l'utilisation des agents pharmaceutiques diagnostiques et thérapeutiques;
- Être détenteur d'une couverture d'assurance responsabilité professionnelle valide pour l'année en cours.

À _____, le _____

Signature : _____